



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question au Gouvernement n° 2517

Texte de la question

HARKIS

M. le président. La parole est à M. Daniel Mach.

M. Daniel Mach. " Vous êtes des sous-hommes ", " vous êtes sans honneur ", " vous vous êtes fait égorger comme des porcs ", " vous faites partie de ceux qui ont vocation à être cocus toute leur vie ", tels sont les propos inacceptables qu'a tenus le président socialiste de la région Languedoc-Roussillon, M. Georges Frêche, lors d'une cérémonie commémorative. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Après avoir fait preuve d'une extrême agressivité, Georges Frêche a littéralement insulté les harkis, leurs familles et leurs représentants. C'est honteux !

Le silence et l'absence de réaction de l'ancien ministre Jack Lang, présent à cette cérémonie ("*Oh !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire), sont tout aussi scandaleux. Au cours de l'interview visant à connaître son opinion, ce dernier a préféré jouer au malentendant. Qui ne dit mot consent.

Ces propos deviennent une fâcheuse et dangereuse habitude de la part du président de la région Languedoc-Roussillon, M. Frêche. ("*Démission !*" sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Après avoir humilié les Catalans du Roussillon, qui ont été traités d'incultes,...

M. Philippe Auberger. Oh !

M. Daniel Mach. ...pour leur opposition sur la Septimanie, il s'attaque maintenant aux harkis. Les autres n'ont qu'à bien se tenir.

Hier soir, le parti socialiste, lors d'une réunion de son bureau politique, n'a pas jugé bon de réagir et de sanctionner les propos diffamants d'un de ses représentants à l'égard de nos compatriotes harkis. ("*C'est honteux !*" sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) C'est à désespérer de l'attitude pourtant si souvent moralisatrice du parti socialiste. ("*Eh oui !*" sur les mêmes bancs.)

Cependant, pour indigne qu'il soit, cet événement ne doit pas masquer la réalité : les harkis ont toute leur place au sein de notre nation et la République leur doit toute sa reconnaissance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Pouvez-vous, monsieur le ministre délégué aux anciens combattants, nous rappeler les mesures prises par le Gouvernement en faveur des harkis ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué aux anciens combattants.

M. Hamlaoui Mekachera, *ministre délégué aux anciens combattants*. Monsieur le député, comme je l'ai dit hier, les propos de M. Georges Frêche sont inadmissibles.

M. Jean-Claude Lenoir. C'est vrai !

M. le ministre délégué aux anciens combattants. Le Gouvernement partage, vous le savez, votre émotion et votre indignation. ("*Démission !*" sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Nous devons une légitime reconnaissance à ces combattants qui ont tant donné pour notre pays. ("*Démission !*" sur les mêmes bancs.)

Dans les épreuves dramatiques, faut-il le rappeler, de la fin de la guerre d'Algérie, ils sont restés fidèles à la France, malgré le prix à payer pour leur famille, leur vie et leur intégrité physique. (*Applaudissements sur les*

bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Ils ont consenti des sacrifices insurmontables. Leur fidélité, leur courage, leur dignité ne peuvent que les honorer.

Monsieur le député, vous m'avez interrogé sur notre action depuis 2002.

Sur le plan institutionnel, je rappelle qu'une mission interministérielle spécifique a été mise en place afin d'étudier le problème des rapatriés dans sa globalité et celui des harkis plus particulièrement. Un Haut conseil aux rapatriés a également été mis en place, composé pour 50 % de ses membres de harkis, pour mener des études et faire des propositions au Gouvernement.

Sur le plan emblématique, je veux souligner l'institution et la pérennisation, depuis 2002, d'une journée nationale d'hommage aux harkis, fixée le 25 septembre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Celle de l'année dernière a été présidée, je le rappelle, par Dominique de Villepin. Le fait que le Premier ministre ait tenu à présider cette cérémonie atteste de sa considération pour cette composante de notre communauté nationale.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. le ministre délégué aux anciens combattants. Je conclus, monsieur le président.

Toujours sur ce plan symbolique, l'article 1er de la loi du 23 février 2005 rend un hommage solennel à leur courage et rappelle les souffrances endurées.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Bernard Accoyer. Oh, monsieur le président...

M. le ministre délégué aux anciens combattants. Sur le plan matériel, le Gouvernement a répondu aux difficultés que rencontrent encore les harkis.

M. le président. Monsieur le ministre, nous avons treize orateurs à passer aujourd'hui.

M. le ministre délégué aux anciens combattants. Merci. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. Il faut que chacun respecte le temps qui lui est imparti. Sinon, tout le monde ne peut pas passer, ce qui est extrêmement déplaisant pour les derniers.

M. Jean Glavany. Pour les derniers orateurs d'hier, il est trop tard pour réagir, monsieur le président.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2517

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 février 2006